

Haie n°1 : 54m



Haie n°2 : 46m



Henri CAZIER  
23 G<sup>de</sup> Rue  
80240 Hesbecourt

le 19 Novembre 2023

Président du  
GFA de La Motte.

à DDTM  
35 rue de la Vallée  
80000 AMIENS

Madame, Monsieur,

Je soussigné Henri Cazier, président  
du GFA de la Motte à HESBECOURT (80240) autorise  
la SCEA CAZIER 2 grande rue 80240 HESBECOURT à  
déplacer des haies de la ZA13 et ZC1 dans la parcelle ZA13  
selon les exigences actuelles décrites dans le protocole et  
sur les conseils de Monsieur Thomas Damonville  
de la chambre d'Agriculture de la Somme.

Veuillez agréer mes sincères salutations







N° 13 614\*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : SCEA CAZIER
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : CAZIER Grégory et Jérémy
Adresse : N° 2 Rue Grande Rue
Commune HESBECOURT
Code postal 80240
Nature des activités : Agricole
Qualification : Agriculteur

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS
Table with 2 columns: ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Rows B1 to B5.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \*
List of reasons with checkboxes: Protection de la faune ou de la flore, Sauvetage de spécimens, Conservation des habitats, Etude écologique, Etude scientifique autre, Prévention de dommages à l'élevage, Prévention de dommages aux pêcheries, Prévention de dommages aux cultures, Prévention de dommages aux forêts, Prévention de dommages aux eaux, Prévention de dommages à la propriété, Protection de la santé publique, Protection de la sécurité publique, Motif d'intérêt public majeur, Détention en petites quantités, Autres.
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération... Le but de ce déplacement de haies est de simplifier le travail de la parcelle en limitant les manoeuvres en réduisant le temps passé et la consommation de carburant.

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : Destruction de haies

Altération  Préciser : .....

Dégradation  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : .....

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : Février 2023

ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Haut de France

Départements : Somme

Cantons : Péronne

Communes : Hesbécourt

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures



Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Pour compenser la destruction de haies, une nouvelle haie sera plantée.

Sa longueur sera de 150m. Elle sera plantée sur une zone enherbée et sera composée d'au moins

6 essences locales différentes.

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

Après plantation, un bilan sera réalisé pour présenter le projet terminé.

Un suivi sera réalisé à 5 ans et un autre à 10 ans.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à .....

le .....

Votre signature





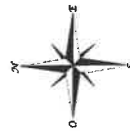
**Demande de dérogation au titre des espèces protégées pour les projets de déplacement de haies agricoles**

## **SCEA CAZIER**

Hesbécourt

### **Localisation du projet**

-  Haies à réimplanter
-  Haies à supprimer
-  Parcelle SCEA Cazier
-  Limites départementales



0 250 500 m

**1:25 000**







CONDITIONNALITE  
**Bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)**  
**Maintien des particularités topographiques**

Règlement (UE) n° 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013, notamment son article 93 et son annexe II  
Article D615-50-1 du code rural et de la pêche maritime  
Article 4 de l'arrêté modifié du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales

**Formulaire de déclaration préalable  
de destruction, déplacement ou remplacement de haie**

NOM, PRÉNOMS OU RAISON SOCIALE : **SCEA CAZIER**

ADRESSE : **2 Grande Rue, 80240 Hesbécourt**

Ci après « l'exploitant » identifié par le n° PACAGE : **080 161 168**

et par le n° SIRET : **327 734 182 000 14**

**Déclare :**

la destruction, sans réimplantation, d'un linéaire de haies pour le motif suivant (joindre les pièces justifiant la destruction) :

- création d'un nouveau chemin d'accès rendu nécessaire pour l'accès et l'exploitation de la parcelle, dans la limite de 10 mètres de large
- création ou agrandissement d'un bâtiment d'exploitation justifié par un permis de construire
- gestion sanitaire de la haie décidée par le préfet
- défense de la forêt contre les incendies décidée par le préfet
- réhabilitation d'un fossé dans un objectif de rétablissement d'une circulation hydraulique
- travaux déclarés d'utilité publique
- opération d'aménagement foncier avec consultation du public, en lien avec des travaux déclarés d'utilité publique

*organisme prescripteur : .....*

le déplacement d'un linéaire de haies pour le motif suivant (joindre les pièces justifiant le déplacement) :

- déplacement pour un meilleur emplacement environnemental de la haie

*Motif et, le cas échéant, organisme :*

**Les haies coupent les parcelles agricoles gênant l'exploitation de ces parcelles. Ces haies isolées ont un intérêt très faible pour la biodiversité.**

**Ce dossier est suivi par la Chambre d'agriculture de la Somme.**

- transfert de parcelles entre deux exploitations

le remplacement d'un linéaire de haies (destruction d'une haie et réimplantation au même endroit d'une autre haie)

*Motif :*

.....  
.....

Description de la destruction, du déplacement ou du remplacement (préciser notamment dans le tableau la localisation des îlots / parcelles et le linéaire de haies concernés) :

**Les haies supprimées sont de type arbustive haute et dégradé et mesure au total 100 m de long. Une haie de compensation de 150m sera replantée sur l'îlot 46. La haie réimplantée sera de type multistrata (Cf. Dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées pour les projets de déplacement de haies agricoles).**

Campagne PAC concernée : 2023 - 2024

HAIES À SUPPRIMER, DÉPLACER OU REMPLACER		
Îlot PAC	Parcelle	Linéaire (mètres)
34	2	54
46	5	46
TOTAL LINEAIRE (mètres) :		100

HAIES À IMPLANTER EN COMPENSATION (en cas de déplacement)		
Îlot PAC	Parcelle	Linéaire (mètres)
46	6	150
TOTAL LINEAIRE (mètres) :		150

A Hesbecourt ..... le 2.01.2024.....

Je certifie que les renseignements figurant dans le présent imprimé sont sincères et véritables et je joins les pièces justificatives correspondantes.

La signature est précédée des mentions manuscrites « lu et approuvé »

Le signataire est l'exploitant, ou le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC.

*Lu et approuvé*  
  
**SCEA CAZIER**  
2 Grande Rue  
80240 HESBECOURT  
N° TVA : FR82 327 734 187

N° Pacage : 080161168

Nom, prénom ou dénomination sociale : SCEA CAZIER

Date de signature : 02/08/2023

Signature électronique : 6ALJ13bdGDKC/6Jw02kz8NPylUpJhM

## Registre parcellaire graphique 2023 télédéclaré

N° de page : 17/21



France  
GISE - l'Union européenne



### Lot n° : 46

Surface graphique (ha) : 18,81

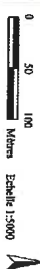
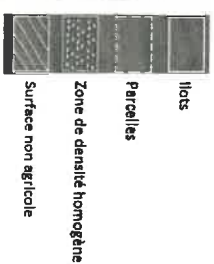
Commune(s) concernée(s) par cette photographie :

ROISEL (80677), TEMPLEUX  
 LE GUERARD (80748),  
 HERVILLY (80434),  
 HESBECOURT (80435)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
1	PPH	3,27
2	MIS	2,66
3	SNE	0,10
4	BTH	12,11
5	MIS	0,63
6	SNE	0,05

*A supprimer*

*A planter*



N° Pacage : 080161168

Nom, prénom ou dénomination sociale : SCEA CAZIER

Date de signature : 02/08/2023

Signature électronique : GQLJ13BDGDKC/6Jw02kz8NPylbpujhm

## Registre parcellaire graphique 2023 télédéclaré

N° de page : 18/21



François  
2027 l'Union européenne



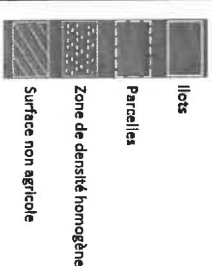
**Ilot n° : 48**

Surface graphique (ha) : 22,09

Commune(s) concernée(s) par  
cette photographie :

ROISEL (80677), TEMPLEUX  
LE GUERARD (80748),  
HEBECOURT (80435)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
1	AVP	1,80
2	BTH	10,09
3	BTH	10,21



N° Pacage : 080161168

Nom, prénom ou dénomination sociale : SCEA CAZIER

Date de signature : 02/08/2023

Signature électronique : 6QLj3bDGDkC/6JwD2kz8NPYUbjlIM

## Registre parcellaire graphique 2023 télédéclaré

N° de page : 9/21



France  
par l'Union européenne



Lot n° : 34

Surface graphique (ha) : 1,22

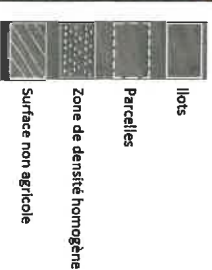
Commune(s) concernée(s) par  
cette photographie :

HERVILLY (80434),

HESBECOURT (80435)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
1	PPH	0,47
2	BTN	0,75

*A supprimer*



N° Pacage : 080161168

Nom, prénom ou dénomination sociale : SCEA CAZIER

Date de signature : 02/08/2023

Signature électronique : 6QLUj3bDGDkC/6Jw02Kz8NPyUbpJlHM

## Registre parcellaire graphique 2023 télédéclaré

N° de page : 10/21



France  
par l'Union européenne



Ilot n° : 35

Surface graphique (ha) : 20,19

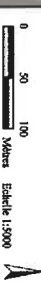
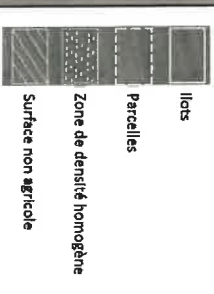
Commune(s) concernée(s) par  
cette photographie :

HERVILLY (80434),

HESBECOURT (80435),

JEANCOURT (02390)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
2	BTH	20,19





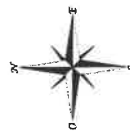
**Demande de dérogation au titre des espèces protégées pour les projets de déplacement de haies agricoles**

## SCEA CAZIER

Hesbécourt

## Haies à supprimer

-  Haies à supprimer
-  Parcelle SCEA Cazier



0 50 100 m  
1:5 000









CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
SOMME

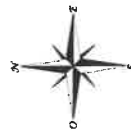
**Demande de dérogation au  
titre des espèces protégées  
pour les projets de  
déplacement de haies  
agricoles**

## **SCEA CAZIER**

Hesbécourt

## **Compensations**

-  Haies à réimplanter
-  Parcellaire SCEA Cazier
-  Parcelles cadastrales



0 50 100 m



**1:5 000**



